

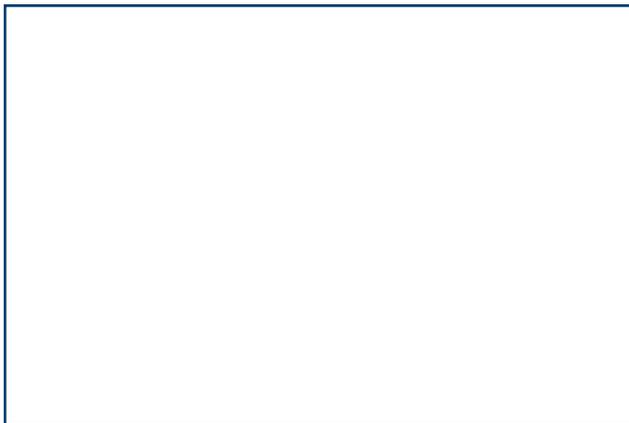
	ETREMARIN.FR	Sélection	Âge	Niveau scolaire	Conditions
Mousse	Une formation valorisante : l'École des mousses	Dossier	De 16 à 18 ans	Niveau 3 ^{ème} ou 2 ^{nde}	Être de nationalité française
Quartier-maître et matelot de la Flotte	Un début de carrière comme opérateur	Dossier	De 17 à 30 ans	De la 3 ^{ème} au Bac	Être physiquement et médicalement apte
Officier marinier	Un parcours de technicien et de chef d'équipe	Dossier	De 17 à 30 ans	De Bac à Bac +2	Savoir nager
Officier	Des fonctions de cadre et de décideur	Concours ou dossier	De 17 à moins de 30 ans	Après CPGE ou Bac +3	Avoir effectué sa JDC (sauf pour l'École des mousses)
Volontaire	Une première expérience professionnelle	Dossier	De 17 à moins de 26 ans	De la 3 ^{ème} à Bac +5	

Quelle que soit leur filière d'accès (matelot, officier marinier, officier), les marins suivent une formation initiale dans l'une des écoles de la Marine. Ils peuvent être affectés à terre ou en mer, en métropole ou Outre-mer. Tout au long de leur carrière, ils ont la possibilité de suivre des formations et de passer des concours internes pour évoluer et accéder à des responsabilités supérieures.

Nous contacter

Les marins des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) sont à votre disposition pour vous renseigner sur les métiers et les cursus au sein de la Marine et partager leurs expériences.

Pour contacter le centre d'information le plus proche de chez vous :



REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE

ETREMARIN.FR



Le métier de *marin-pompier*



ETREMARIN.FR

LES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ : devenez marin-pompier



EN MER



À TERRE



A bord d'un navire de combat, le marin-pompier est intégré au sein de l'équipage. Il est chargé de mettre en oeuvre et d'entretenir le matériel de sécurité.

A terre, il est intégré aux équipes de garde opérationnelle et peut effectuer des surveillances, des rondes de sécurité au sein des organismes militaires. Il participe aux interventions contre les sinistres de toute nature ainsi qu'au secours des personnes.

Statuts d'emplois :

volontaire, matelot de la flotte ou officier marinier.

marin-pompier de la flotte

La spécialité de marin-pompier, c'est :

- être employé comme secouriste et opérateur incendie ;
- mettre en oeuvre des compétences techniques (électricité et mécanique) pour assurer la maintenance du matériel sécurité à bord des navires ;
- être intégré aux organisations d'intervention en tant qu'équipier pompier ;
- développer des compétences dans les domaines de la sécurité incendie, de la maintenance, de la prévention des sinistres et du secours à personnes.

Le marin-pompier de Marseille se consacre à la prévention et à la lutte contre les incendies, et plus généralement à la lutte contre les périls de toute nature qui peuvent menacer les personnes et les biens à Marseille, sur le territoire de la ville, son port maritime, l'aéroport et le site Eurocopter de Marignane. Fort de 2.400 hommes et femmes, ce bataillon est le plus important de la Marine et réalise plus de 100 000 interventions par an.

Statuts d'emplois :

volontaire ou matelot de la flotte.

marin-pompier de Marseille